LE VAL D'OISE C'EST VOUS

val d'oise le département

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

DOSSIER PAGE 10

Être jeune dans le département le plus jeune de France

ÉTATS GÉNÉRAUX DES TRANSPORTS

Votre avis compte !

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — JUIN 2009 — NUMÉRO 6
ISSN 1969-2633

SOMMAIRE

JUIN 2009 N°6

ÉDITO p.3

EN DIRECT DES CANTONS p.4

DOSSIER p.10

VU DU VAL D'OISE p.16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI p.18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE p.20

ENTRE NOUS p.22

SORTIR p.24

EXPRESSIONS p.30

CONTACTS p.31

DOSSIER
Être jeune dans le département le plus jeune de France

10

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Aux petits soins pour nos cours d'eau

ÉTATS GÉNÉRAUX DES TRANSPORTS
Votre avis compte : répondez au questionnaire du conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
VO Bébé
RSA

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique **EN DIRECT DES CANTONS** p. 4 à 9.
Également cités dans ce numéro : **Argenteuil-Est** p. 13, p. 24 — **Beaumont-sur-Oise** p. 22, p. 28. — **Cergy Sud** p. 15, p. 22, p. 25, p. 29 — **Cormeilles-en-Parisis** p. 29 — **Ecouen** p. 27 — **Enghien-les-Bains** p. 27 — **L'Hautil** p. 24, p. 25, p. 27, p. 28 — **L'Isle-Adam** p. 27 — **Luzarches** p. 25 — **Magny-en-Vexin** p. 25, p.28, p.29 — **Marines** p. 26 — **Montmorency** p. 28 — **Pontoise** p. 27 — **Sannois** p. 29 — **Sarcelles-Nord-Est** p. 25 — **Saint-Ouen l'Aumône** p.27, 29 — **Taverny** p. 25, p. 28 — **Vallée du Sausseron** p. 21, p. 23, p. 26 — **Viarmes** p. 24, p. 29 — **Vigny** p. 24, p. 26, p. 29 — **Villiers-le-Bel** p. 28.

ÉDITO

Le conseil général se mobilise !

Didier Arnal
Président du
conseil général
du Val d'Oise
president@valdoise.fr

Du concret pour les jeunes Valdoisiens

Avec plus de 40 % des Valdoisiens âgés de moins de 26 ans, notre département dispose d'une source unique de dynamisme. Raison de plus pour le conseil général de préparer l'avenir avec eux. Forts de cette conviction, nous sommes le premier conseil général à attribuer une aide pour le permis de conduire ouverte à tous. À compter du 1er juillet, chaque jeune Valdoisien pourra bénéficier d'une prime variant entre 100 et 600 euros selon son niveau de revenus. Un acte très concret pour les jeunes mais aussi pour la sécurité routière.

Sauvons les milliers de logements menacés par l'État

Avec le silence coupable de l'État, la société Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, organisme d'État, s'apprête à céder au plus offrant plusieurs dizaines de milliers de logements en Ile-de-France, dont près de 5 000 dans le Val d'Oise. Nous avons réagi avec vigueur auprès des ministres en charge de ce dossier et associé les communes concernées. Car il n'est pas normal que l'État se sépare ainsi d'un parc de logements sociaux totalement amorti.
Le conseil général est prêt à agir et à préserver une partie de ce parc social. Il ne pourra le faire que si l'État reconsidère sa position. Il y a urgence.

Le Val d'Oise, partie prenante du Grand Paris

Dans le débat actuel sur le Grand Paris, le conseil général a décidé de faire valoir les atouts du Val d'Oise : une croissance démographique continue, une pluralité de pôles de développement, un patrimoine vert et culturel unique.
Notre département ne manque pas non plus de projets, en particulier en matière d'infrastructures et de transport dont vous trouverez une esquisse en *pages 16 et 17*.
Fort de ce constat, le conseil général a décidé de fédérer les territoires du département pour compléter les projets de Grand Paris présentés récemment par le président de la République et dont le Val d'Oise est malheureusement absent.
Nous voulons être présents partout où se décide l'avenir du Val d'Oise.

"Le conseil général a décidé de faire valoir les atouts du Val d'Oise : une croissance démographique continue, une pluralité de pôles de développement, un patrimoine vert et culturel unique."

EN DIRECT
DES CANTONS

L'ISLE-ADAM AMÉNAGEMENT

Faciliter la vie des familles

Dans le cadre de ses compétences, le conseil général est particulièrement attentif à la qualité de service apportée aux habitants de ce canton. Il va ainsi renforcer sa mission de solidarité en redéployant d'ici la rentrée de septembre sept agents de l'antenne du service social départemental de Beaumont-sur-Oise sur le site de l'ancien office de tourisme de L'Isle-Adam. Ces agents proposent aux usagers écoute, conseil et soutien en matière de santé, famille, insertion… Le conseil général œuvre également dans le domaine des déplacements. Il porte ainsi une attention toute particulière à la requalification de la RD 922 rue de Beaumont à L'Isle-Adam. Cette opération contribuera à améliorer la sécurité et l'environnement des usagers de la route et des piétons. Les travaux consistent principalement dans le recalibrage de la largeur de la chaussée, l'aménagement de places de stationnement et la réfection des trottoirs. Dans le cadre du schéma départemental cyclable, une liaison sera réalisée entre la gare SNCF Parmain-L'Isle-Adam et le collège Les Coutures. Elle permettra de compléter l'itinéraire de la Vallée de l'Oise et de prolonger les aménagements existants le long de la RD4 vers la gare de Parmain et de Champagne-sur-Oise. Enfin, pour développer la pratique sportive du plus grand nombre, le conseil général s'est engagé aux côtés de la région dans la reconstruction de la piscine de L'Isle-Adam. Ce nouvel équipement constitue un centre de vie et d'animation qui permet dans le même temps de répondre aux besoins scolaires et associatifs en termes d'apprentissage et de perfectionnement à la natation.

750 000
euros, c'est le montant du soutien accordé par le conseil général dans le cadre de la sauvegarde et de la protection du patrimoine architectural adamois.

CANTON
L'ISLE-ADAM

Élu : Roland Guichard
Groupe Union pour le Val d'Oise

6 communes : L'Isle-Adam, Mériel, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam

Nombre total d'habitants : 26 427

Superficie : 55,9 km²

TRAVAUX AU COLLÈGE LES COUTURES À PARMAIN

Le conseil général va lancer la restructuration et l'extension du collège construit en 1976.
D'une capacité de 600 places, cette opération intégrera toute disposition tendant au développement durable.
Le développement des nouvelles technologies d'information sera pris en compte.
Le démarrage des travaux est prévu à partir de janvier 2011 pour une livraison à la rentrée scolaire 2012.

ARGENTEUIL EST INSERTION

L'école de la 2e chance est lancée

La première promotion de 15 stagiaires vient d'intégrer l'antenne de l'école de la 2e chance à Argenteuil. Le conseil général est à l'origine de la mise en place de cette structure d'accueil et d'insertion pour offrir aux jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification une nouvelle chance d'insertion économique et sociale par l'éducation et la formation. La seconde antenne ouvrira ses portes à la rentrée de septembre à Sarcelles.
www.e2c95.fr.

13 millions d'euros
C'est le montant de l'investissement du conseil général pour le prolongement du tramway T2 entre la Défense et le pont de Bezons.

BEZONS TRANSPORTS

Un site Internet pour le T2

Les Valdoisiens peuvent désormais retrouver sur www.t2ladefensebezons.fr toute l'actualité du chantier du tramway T2 entre la Défense et Bezons. Le site présente le projet dans son ensemble : une attention particulière est accordée aux riverains du tracé, aux automobilistes et aux usagers des transports en commun. Une information réactive sur les perturbations de la circulation, une inscription à l'alerte info trafic et un flux RSS permettent d'être informé en temps réel sur les travaux.

FOCUS

ARGENTEUIL NORD
La nouvelle jeunesse du parc du Val d'Argent
D'une superficie de 119 hectares, le parc du Val d'Argent, à dominante industrielle, regroupe 345 entreprises et 4 190 emplois. Les travaux de requalification vont être lancés sur la période 2009-2013. Financement du conseil général : 461 125 euros.

ARGENTEUIL OUEST
Rénovation urbaine
Pour améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants du Val d'Argent, le conseil général a accordé une garantie d'emprunt de 9,38 millions d'euros à son bailleur social, Val d'Oise Habitat, pour la reconstruction-démolition de 98 logements. Cette opération concerne les résidences Broca, rue du Repos, Maisons de Ville et Tarnier.

BEAUCHAMP
La requalification de la RD 14 se poursuit
Le conseil général va engager la première phase de la requalification de la RD 14 s'étendant entre le carrefour giratoire de la RD 411 à la rue d'Herblay. Au programme, la réalisation d'une piste cyclable, l'aménagement d'un terre-plein central, de places de stationnement… Coût : 800 000 euros.

CERGY NORD
Le stade Christian Léon aura ses nouveaux vestiaires
Les travaux des vestiaires sont en cours. Ce nouveau bâtiment de 390 m² fera sa rentrée en septembre. Subvention du conseil général : 207 000 euros.

DOMONT
Plus de sécurité pour les élèves des Pinsons
Le conseil général va sécuriser le cheminement des élèves se rendant au groupe scolaire Les Pinsons. Subvention du conseil général : 30 000 euros.

EAUBONNE
Nouvel équipement pour les clubs d'aviron
Pour favoriser la pratique sportive, le conseil général soutient les comités et les associations dans l'acquisition de matériel. Il vient ainsi d'accorder 3 500 euros au comité départemental d'aviron pour l'achat d'équipements qui seront mis à la disposition des clubs.

ENGHIEN-LES-BAINS
Intervention sur la RD 928
Le conseil général va rénover l'ouvrage de franchissement des voies SNCF sur la RD 928 à Deuil-la-Barre. Coût : 150 000 euros.

ERMONT
Les collèges s'équipent
Le conseil général vient d'accorder aux collèges Jules-Ferry et Saint-Exupéry des dotations respectives de 15 650 et 12 870 euros pour renouveler leurs matériels et mobiliers.

EN DIRECT
DES CANTONS

CERGY SUD ACCESSIBILITÉ

La base de loisirs pour tous

Dès cet été, la base de loisirs soutenue par le conseil général à hauteur de 840 000 euros par an sera équipée pour accueillir un public handicapé et ce, quel que soit son handicap. Création d'un cheminement et d'une zone d'accès pour le tir à l'arc, rampe paysagée, ponton et portique d'embarquement pour la voile, fauteuils spécifiques tout-terrain et tandem pour le vélo… Chaque équipement a fait l'objet d'une réflexion pour la mise en place d'aménagements adaptés.

BEAUMONT-SUR-OISE EMPLOIS

Menaces sur l'usine Mahle FilterSysteme

Suite à sa rencontre avec les délégués syndicaux du site persanais de Mahle FilterSysteme, le président du conseil général s'est engagé aux côtés des 133 salariés, menacés par la fermeture de l'usine. Il a ainsi saisi la direction allemande de l'entreprise qui jusqu'à présent n'a pas donné de réponse claire aux sollicitations des salariés. Didier Arnal a effectué une démarche similaire auprès du préfet, compétent pour provoquer un plan de revitalisation, ainsi qu'auprès de Christine Lagarde, ministre de l'Économie.

SARCELLES SUD-OUEST TRANSPORTS

T5 : inauguration du 1er point info tram

Afin d'être au plus près des élus, des riverains, des commerçants, des salariés des entreprises, des utilisateurs des transports en commun et des automobilistes, le conseil général, le conseil régional d'Ile-de-France et la RATP ont installé un point d'information dédié au T5 pour communiquer en permanence sur ce projet. Le chantier qui est entré dans sa phase opérationnelle en 2008 s'achèvera fin 2011 et améliorera les déplacements quotidiens des milliers d'habitants des communes avoisinantes. L'espace info tram, situé au 18 avenue du 8-Mai-1945, est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Une permanence est assurée par un agent d'information chargé des relations de proximité et un représentant de la Chambre de commerce et de l'industrie pour les contacts avec les commerçants.
Espace info tram : 0 820 20 95 93 (0,09 € TTC/min).

TAVERNY AMÉNAGEMENT

Classement de 427 ha de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Polluée par les métaux lourds, interdite de cultures alimentaires, la plaine de Pierrelaye-Bessancourt est un maillon essentiel de la ceinture verte régionale. Ce plateau de plus de 2 000 hectares forme une grande enclave agricole soumise à de nombreuses dégradations et pressions urbaines. La prise en compte de ce site pollué recouvre de multiples enjeux tant environnementaux que de santé publique, urbanistiques, fonciers… dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement. Le conseil général du Val d'Oise, aux côtés des communes concernées, entend prendre pleinement part à l'aménagement de cette zone. Une première action a ainsi été initiée : le classement de 427 ha en espace naturel sensible. Cette protection réglementaire va permettre de restaurer les boisements dégradés et d'aménager ce site pour l'accueil du public.

FOCUS

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST
Un manager de ville en Val de France

Le manager de ville est un interlocuteur privilégié pour les artisans et les commerçants. Le conseil général finance ce poste dans le cadre de son action en faveur de la revitalisation du commerce de proximité.
Contact : enanayak-kara@agglo-valde-france.fr

GONESSE
Priorité à la sécurité routière

Le conseil général va lancer les travaux de sécurisation du carrefour situé à l'entrée sud de la commune de Bouqueval. Cet aménagement de la RD 10 permettra notamment le ralentissement des véhicules à l'approche de ce carrefour.
Coût : 1 500 000 euros.

GOUSSAINVILLE
Bienvenue à la piscine

Le Val d'Oise compte une nouvelle piscine. Implantée avenue de Montmorency à Goussainville, cet équipement sportif comporte un bassin de nage avec fosse, un bassin ludique, une pataugeoire, un sauna et un hammam. Subvention du conseil général : 1 000 000 euros

L'HAUTIL
Les artisans d'art ouvrent leurs portes

Ouvrez les portes de la Cour des arts à Vauréal et découvrez un pôle d'artisanat unique en Ile-de-France. Créé avec le soutien du conseil général, il permet de découvrir le savoir-faire de créateurs, luthiers, céramistes, sculpteurs… et de vous initier à leur art.
www.courdesarts.over-blog.fr

HERBLAY
Nouveaux logements

Le conseil général favorise le développement de l'offre de logements pour les personnes à revenus modestes. Il finance ainsi à hauteur de 38 800 euros la construction de huit nouveaux logements, situés chemin des Bournouviers à Herblay.

LUZARCHES
Les abords de l'école plus sûrs

Le conseil général va réaliser des travaux de voirie aux abords de l'école Louis-Jouvet à Luzarches. Objectif : réhabiliter la voirie et les trottoirs rue des Selliers afin de renforcer la sécurité du cheminement des élèves et des piétons se rendant à l'école et aux équipements socio-éducatifs.

MARINES
Toujours mieux protéger les milieux naturels

Le conseil général poursuit l'acquisition de parcelles pour le Marais de Noisement et la butte du Caillouet, espaces naturels sensibles départementaux. Ces terrains seront aménagés pour préserver l'intérêt écologique de ces milieux naturels.

MONTMORENCY
La gare de Groslay se prépare pour l'arrivée du Transilien

La gare de Groslay est en travaux depuis quelques semaines. Le but : offrir une accessibilité totale au nouveau train d'Ile-de-France en fin d'année aux personnes à mobilité réduite.

PONTOISE
Rénovation de logements sociaux

Le conseil général a garanti les emprunts de la SA d'HLM « Résidences le logement des fonctionnaires » à hauteur de 252 500 euros pour permettre la réalisation de neuf logements sociaux place du Petit-Martroy.

SANNOIS
Le transport des cyclistes facilité

Le conseil général vient d'apporter une aide supplémentaire de 9 400 euros au club promotionnel, le Parisis athlétic club, pour l'acquisition d'un véhicule neuf places destiné au transport des cyclistes et de leurs vélos.

EN DIRECT
DES CANTONS

CORMEILLES-EN-PARISIS DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Réunion publique

Didier Arnal, président du conseil général et Anita Bernier, conseiller général, ont donné rendez-vous le 12 mai aux habitants du canton de Cormeilles-en-Parisis. Au menu de cette première réunion publique, les transports, l'eau et l'éducation. Une première que Didier Arnal s'est engagé à renouveler prochainement dans d'autres cantons.

ÉCOUEN CULTURE

Les enfants de Guernica

De la couleur et de l'espoir pour les enfants de Guernica. C'est ce qu'a proposé le Théâtre de la Vallée, compagnie en résidence soutenue par le conseil général et relais valdoisien de l'opération internationale Les enfants de Guernica. À l'issue de quatre mois de travail, la compagnie a exposé deux toiles de la dimension de celle de Pablo Picasso réalisées par des élèves et collégiens d'Écouen.

MAGNY CINÉMA

Un village francais

Le conseil général vient d'organiser, aux côtés de la ville de Magny-en-Vexin, une projection en avant-première des deux premiers épisodes du feuilleton *Un village français*, en présence du producteur Emmanuel Daucé et du réalisateur Philippe Triboit. Tourné l'été dernier dans le parc naturel régional du Vexin français, notamment à Theuville et à Magny-en-Vexin, le conseil général a proposé à la production différents décors naturels situés dans le Vexin. Il a également servi d'intermédiaire pour trouver des témoins ayant vécu la période de l'exode puis de l'occupation pour des entretiens filmés qui suivront la diffusion de chacun des 12 épisodes, prévue cet été.

TELEX ● LA FÊTE DES PLANTES, PLANTES PLAISIRS PASSIONS AU CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON A CONNU UNE AFFLUENCE RECORD AVEC 6 400 VISITEURS ! REVIVEZ CET ÉVÉNEMENT EN DÉCOUVRANT LA VIDÉO ET LES PHOTOS SUR WWW.CHATEAUDELAROCHEGUYON.FR ● **AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL, UNIS-CITÉ PROPOSE À 32 VALDOISIENS** DE 18 À 25 ANS DE REJOINDRE SES ÉQUIPES DE VOLONTAIRES POUR UN SERVICE CIVIL VOLONTAIRE DE NEUF MOIS, À PARTIR D'OCTOBRE PROCHAIN. RENSEIGNEMENTS AU 09 50 96 36 17 OU SUR WWW.UNISCITE.FR

45 260

C'est le nombre d'arbres et d'arbustes plantés le long de la voie.

GARGES-LÈS-GONESSE EST
INFRASTRUCTURES

Une déviation pour délester le centre-ville

La concrétisation de la déviation de la RD 84 offre un nouvel axe adapté aux déplacements des Valdoisiens. Les Gargeois attendaient avec impatience cette route permettant de dévier le trafic du centre-ville de Garges et d'améliorer la desserte du quartier de la Muette. Le conseil général a apporté un effort particulier à la finition de cette infrastructure et à son insertion paysagère. La piste cyclable pourra bientôt se connecter à un réseau régional de déplacements doux grâce à la passerelle en bois permettant le franchissement du Croult. La réalisation de la déviation s'élève à 18,3 millions d'euros et a été financée à hauteur de 50 % par le conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre du contrat Région/Département.

FRANCONVILLE LOGEMENT SOCIAL

Des logements sociaux menacés de vente

Le président du conseil général, Didier Arnal, a dénoncé la vente des 35 000 logements franciliens d'Icade dont 4 600 logements sont situés dans le Val d'Oise et notamment 138 à Franconville. Pour l'assemblée départementale, il s'agit d'une décision intolérable, purement spéculative et à l'encontre de l'intérêt général. Le conseil général s'est donc porté acquéreur de certains ensembles de logements.

FOCUS

SARCELLES NORD-EST

Les bibliothèques sur le web

Grâce au soutien du conseil général, le site des bibliothèques de Val-de-France regroupant sept équipements de Sarcelles, Garges-lès-gonesse, Villiers-le-Bel et Arnouville-lès-Gonesse est en ligne. www.bibliotheques.agglo-valdefrance.fr

SAINT-GRATIEN

Collecte des déchets

Sept points de collectes sélectives des déchets ménagers vont être aménagés à la résidence Les Raguenets. Financement du conseil général : 68 640 euros.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

L'Olympique cycliste s'équipe

Club promotionnel soutenu par le conseil général, l'Olympique cycliste Val d'Oise à Saint-Leu-la-Forêt vient de bénéficier d'un soutien du conseil général de 9 500 euros pour l'achat de 15 vélos de compétition.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Protection de l'enfance

Pour assurer la pérennité du travail de la fondation valdoisienne La vie au grand air (VAGA) intervenant en faveur de la protection de l'enfance, le conseil général va contribuer à l'acquisition du pavillon mis à sa disposition au 1, rue des Écoles. Subvention du conseil général : 304 500 euros.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

L'équipement des polices municipales

Le conseil général apporte une aide à l'équipement de la police municipale de la communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency de 57 000 euros.

VALLÉE-DU-SAUSSERON

Soutien au musée

Afin d'accompagner le travail de préservation du patrimoine ferroviaire effectué par le musée des Tramways à vapeur et des chemins de fer secondaires français à Butry-sur-Oise, le conseil général vient de lui accorder une subvention de 7 500 euros.

VIARMES

Une piste cyclable sur la RD85

Déterminé à promouvoir le développement des déplacements à vélo grâce à l'accroissement du réseau valdoisien de pistes cyclables, le conseil général va réaliser à Belloy-en-France une circulation deux-roues de liaison entre l'entrée du village et la halte SNCF.

VIGNY

Un nouveau gîte rural dans le Vexin français

Le conseil général soutient la réalisation, à Seraincourt, d'un gîte rural d'une capacité de 11 lits. Financement du conseil général : 6 764 euros.

VILLIERS-LE-BEL

Ça roule pour les sportifs

L'association sportive de Villiers-le-Bel va bénéficier d'une subvention de 9 500 euros pour l'acquisition de deux minibus indispensables au transport des footballeurs.

DOSSIER

Être jeune dans le département le plus jeune de France

200 millions d'euros

C'est le budget global que le conseil général consacre à la jeunesse.

DOSSIER
JEUNESSE

Permettre aux 15-25 ans de devenir autonomes et de réussir leur projet de vie, telle est l'ambition du conseil général. Or, les jeunes affrontent des difficultés dans le Val d'Oise comme ailleurs en Ile-de-France. Le conseil général agit afin de promouvoir l'égalité des chances pour tous.

27 000
jeunes sont étudiants dans le Val d'Oise, 2e pôle d'enseignement supérieur après Paris.

500
bourses d'insertion professionnelle sont attribuées chaque année par le conseil général.

120
places sont disponibles à l'École de la deuxième chance pour une formation allant de 6 mois à 2 ans.

L'enseignement est la pierre angulaire de la réussite. Il faut à tout prix sécuriser les parcours scolaires des élèves. Le conseil général s'y emploie avec la région afin de favoriser la poursuite d'études de bon niveau. Avec son université, ses IUT et ses douze grandes écoles, le Val d'Oise est le deuxième pôle de formation supérieure d'Ile-de-France. Il est même le seul à proposer certaines spécialités comme en témoigne Justine Stir, 21 ans, étudiante originaire de Dieppe.

La formation, condition *sine qua non* de la réussite

« Après une licence en commerce et management franco-allemand, je suis venue à Cergy, car c'est l'unique université qui propose un master dans mon domaine, précise-t-elle. Je suis satisfaite de ma fac et de mon studio flambant neuf à la résidence Poséidon. » Justine devait trouver un logement à prix accessible, faute de quoi son budget aurait explosé. La résidence, inaugurée en 2008, a été réalisée par Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général. Bien logée, la jeune fille travaille dans de bonnes conditions et prépare son avenir dans le Val d'Oise ! « Avec des amis, on a créé une association pour promouvoir notre master auprès des employeurs du département où on a recensé 100 entreprises allemandes », dit-elle. La Maison de l'étudiant, cofinancée par le conseil général, l'a d'ailleurs aidée à finaliser le dossier de son association. Cet exemple met bien en exergue le potentiel de formation et d'innovation du Val d'Oise. Un potentiel que le conseil général veut valoriser car il est un moteur de croissance et une source d'emplois. Il a donc signé un contrat avec la région pour la période 2009-2013. Ensemble, ils consacrent un budget de 32,5 millions d'euros afin de soutenir des projets d'investissement importants dont l'installation des IUT d'Argenteuil et de Cergy et l'extension de l'École internationale des sciences et du traitement de l'information (l'EISTI).

Entrer dans le monde du travail

Les 18-25 ans sans qualification sont également au cœur des priorités du conseil général. C'est pourquoi le Val d'Oise va inaugurer la première École de la deuxième chance, en juin à Argenteuil. La seconde est attendue en septembre à Sarcelles. « Je l'ai découverte grâce à un éducateur qui m'a prêté son ordinateur. J'ai navigué sur le site du conseil général et je me suis inscrite, raconte Sadia Bouilefane, 22 ans. Mon projet est de devenir auxiliaire puéricultrice, mais je n'ai pas eu de scolarité normale car j'ai eu des soucis personnels. Cette école va vraiment me donner une deuxième chance. » Le conseil général multiplie ses actions pour aider les jeunes à franchir les obstacles. Ainsi la Maison départementale ▸▸▸

INFOS PRATIQUES

Enseignement supérieur : complément d'information

– L'université de Cergy-Pontoise est une université pluridisciplinaire de plein exercice, proposant des formations allant du 1er au 3e cycle.
www.u-cergy.fr

– L'Institut universitaire technologique de Cergy comporte neuf départements d'enseignement répartis sur quatre sites : Argenteuil, Cergy-Saint-Christophe, Neuville et Sarcelles.
www.iut.u-cergy.fr

L'École de la 2e chance du Val d'Oise, c'est :

– Une structure d'accueil pour former les jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme, ni qualification.
– Un dispositif pédagogique innovant.
– 35 heures par semaine de formation en alternance, en collaboration avec les entreprises.
– Deux sites à Argenteuil et à Sarcelles

Pour s'inscrire ou pour toute information complémentaire :
→ 01 39 96 42 70
www.e2c95.fr/

DOSSIER
JEUNESSE

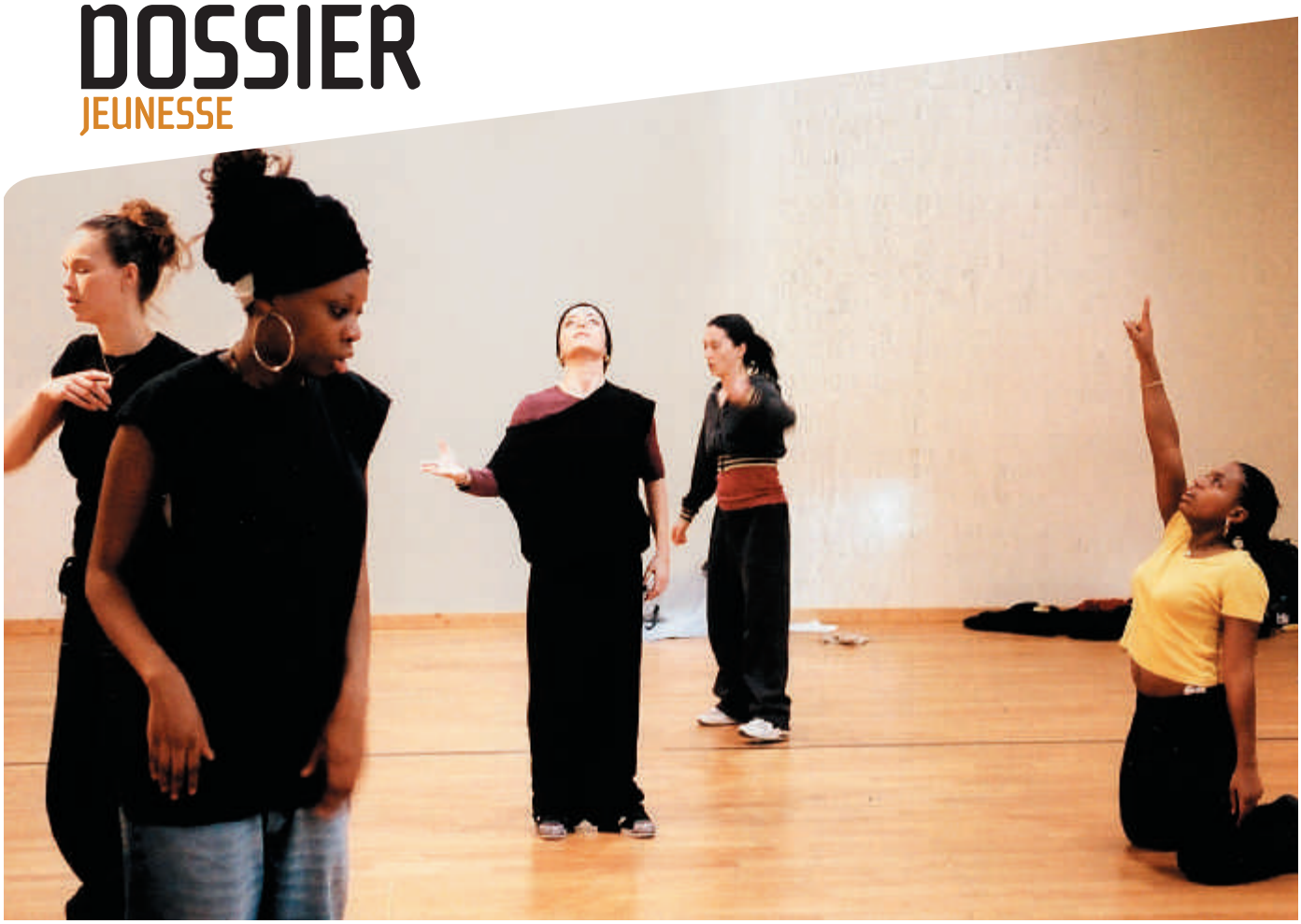

▸▸▸ des personnes handicapées et Cap Emploi aident, chaque année, quelque 500 jeunes en situation de handicap à trouver un emploi. Le Fonds d'aide aux jeunes, lui, accorde des subventions permettant notamment le financement d'une formation. Être mobile et autonome est essentiel pour s'insérer dans le monde professionnel. Et décrocher son permis de conduire est devenu une nécessité. Or, les cours et les examens représentent un budget moyen de 1 500 euros. Le conseil général a donc décidé d'accorder une aide au permis à tous les moins de 26 ans. La mesure entre en vigueur le 1er juillet. Chaque jeune bénéficiera pour la première obtention du permis d'une aide de 100 euros minimum à 600 euros maximum en fonction de sa situation et de ses revenus.

Culture et sport

Le conseil général signe ainsi sa volonté de mener une politique qui s'adresse à tous les jeunes. Le soutien qu'il apporte aux acteurs de la vie culturelle et sportive en témoigne également. En 2008, il a voté un schéma d'enseignement artistique qui vise à renforcer les possibilités d'accès aux pratiques culturelles. Il subventionne par exemple le festival Furia Sound qui se déroulera les 4 et 5 juillet.
« Notre festival se veut populaire, commente son fondateur, Mohamed Bahnas. Nous acceptons les chèques Tick'art que la région propose aux lycéens et apprentis pour accéder à la culture à un prix abordable et nous avons des tarifs réduits pour les étudiants du Val d'Oise. Furia est un lieu serein de partages qui participe à la notoriété du territoire car il accueille des artistes internationaux, nationaux et locaux. » Le conseil général accorde aussi des aides financières aux conservatoires pour l'achat d'instruments, aux communes pour des équipements sportifs de qualité afin de favoriser une large pratique des sports. Il octroie des bourses aux athlètes jusqu'à 25 ans pour promouvoir le sport de haut niveau.
La liste n'est pas exhaustive ! Elle montre simplement que, pour le conseil général, culture et sport sont un facteur essentiel d'épanouissement des jeunes à soutenir et développer.

492 000

Valdoisiens ont moins de 26 ans et représentent 41 % de la population.

10 000

jeunes bénéficieront chaque année de l'aide au permis de conduire mise en place le 1er juillet prochain.

CYRIL DOUZIMA
25 ANS, CHANTEUR DU GROUPE R D'ELITE (VILLIERS-LE-BEL)
"Grâce à une formation artistique organisée par l'ADIAM, Combo 95 et le conseil général, notre groupe a beaucoup appris et s'est professionnalisé. Nous avons pu perfectionner notre jeu de scène, ce qui est important pour notre show."

LAETITIA BARRANS
20 ANS, CONSEILLÈRE FUNÉRAIRE AUPRÈS DES FAMILLES (SAINT-LEU-LA-FORÊT)
"Grâce à une bourse d'insertion professionnelle de 1 000 euros, j'ai pu suivre une formation de trois semaines à Paris. Je l'ai terminée le 30 janvier, et dès le 31, j'ai été embauchée en CDI à Montmorency, près de chez moi !"

HOUCINE SENOUSSI
DIRECTEUR DU CAMPUS ET ENSEIGNANT À L'EISTI (CERGY)
"Nos effectifs augmentent de 15 % par an. En finançant l'extension de l'école, le conseil général et le conseil régional nous permettent de travailler dans de bonnes conditions : 50 % de surface en plus, cela donne un bol d'air important."

INTERVIEW

«Accompagner les jeunes »

Gérard Sébaoun,
vice-président chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la prévention.

Pourquoi le conseil général met-il la réussite des jeunes au centre de ses préoccupations ?

Parce que le Val d'Oise est l'un des départements les plus jeunes de France et que passer de l'adolescence à l'âge adulte est toujours un peu compliqué. Or, ce passage est un élément fondateur de ce que les jeunes seront plus tard. La majorité d'entre eux aspirent à une vie meilleure et sont porteurs d'espoir et de valeurs républicaines, mais ils rencontrent des difficultés dans tous les secteurs : formation, emploi, transports, logement, etc. Les inégalités sociales sont évidentes sur notre territoire. Ils ont donc besoin d'être accompagnés.

Quelles actions prioritaires le département développe-t-il pour eux ?

La priorité consiste à écouter leurs demandes, à dialoguer avec eux, avec les familles et tous les acteurs qui œuvrent dans les domaines de l'éducation, du social, de la culture, des sports, de la prévention… L'aide au permis de conduire votée par le conseil général montre bien que nous avons entendu les jeunes et identifié un vrai sujet. Certes, nous offrons de nombreux services, comme les bourses d'insertion, et nos partenaires – communes, associations – également. Mais ces diverses actions ne sont pas toujours très lisibles. Notre volonté est de les fédérer.

Comment favoriser le dialogue et jouer ce rôle de fédérateur ?

Nous allons créer une direction jeunesse qui fédérera les actions menées tant au sein du conseil général qu'à l'extérieur. Elle sera un stimulant qui permettra à chacun d'agir avec plus d'efficacité. Elle donnera aux jeunes les moyens de s'exprimer, la possibilité de « lire » très vite notre politique et de trouver facilement les informations dont ils ont besoin.

INFOS PRATIQUES

Information jeunesse

Le Centre information jeunesse du Val d'Oise anime un réseau de professionnels au service des besoins d'information des jeunes, soutenu par le conseil général.
Le CIJ 95 est ouvert à tous : jeunes, parents, éducateurs, animateurs, associations...
Il rassemble en un même lieu des renseignements utiles sur des sujets qui nécessiteraient de multiples démarches : formation, emploi, santé, logement, loisirs, culture, etc. Les professionnels du réseau des PIJ (Points information jeunesse) et BIJ (Bureaux information jeunesse) assurent également cette mission de généraliste dans une perspective d'autonomisation des jeunes.
Ces structures couvrent l'essentiel du département et proposent chacune des services ciblés, pour mieux répondre à leurs besoins.
Accueil du lundi au vendredi de 10 à 18 h au 1, place des Arts à Cergy.
→ 01 34 41 67 67
http://cij.valdoise.fr

Côté culture…

L'Adiam Val d'Oise
L'Association départementale d'informations et d'actions musicales, chorégraphiques et théâtrales, soutenue par le conseil général, encourage la création et la diffusion artistique de nouveaux talents.
→ 01 34 25 30 67
adiam@valdoise.fr

Combo 95
Le réseau des musiques actuelles du Val d'Oise.
→ 01 30 75 00 24
www.combo95.org

Rocade métro Grand Paris
Réseau ferré existant
Réseau autoroutier existant
Villes

Aménagements routiers
1. Prolongement de l'A104 à l'Ouest
2. Prolongement de l'A104 à l'Est
3. Prolongement de l'A16
4. Prolongement de l'A15 au Bd, périphérique
5. TSCP Argenteuil/Sarcelles/Gonesse/Roissy (Av.du Parisis)

Aménagements TCSP
5. TSCP Argenteuil/Sarcelles/Gonesse/Roissy (Av.du Parisis)
6. 3ème voie de bus express Cergy / Roissy
7. TCSP Quais de Seine Bezons / Argenteuil

Aménagements ferroviaires
8. Liaison RER B / RER D
9. Amélioration du RER A
10. Tangentielle Nord

Pôles d'intérêt du Val d'Oise et territoires de projets
11. Pôle Cergy Pontoise
12. Pôle de Bruyères - Canal Seine-Nord
13. Pôle Plaine-de-France (Roissy-Le Bourget-Triangle de Gonesse)
14. Pôle Argenteuil-Bezons-la Défense

Sites culturels et scientifiques
15. Réserves du Musée du Louvre
16. Pôle mécatronique à l'IUT d'Argenteuil
17. Développement touristique Pôle d'Auvers-sur-Oise
18. Triangle de Gonesse
19. La Roche-Guyon
20. Abbaye de Maubuisson

Aménagements environnementaux
21. L'Arc vert du Val d'Oise
22. Les boucles du Vexin

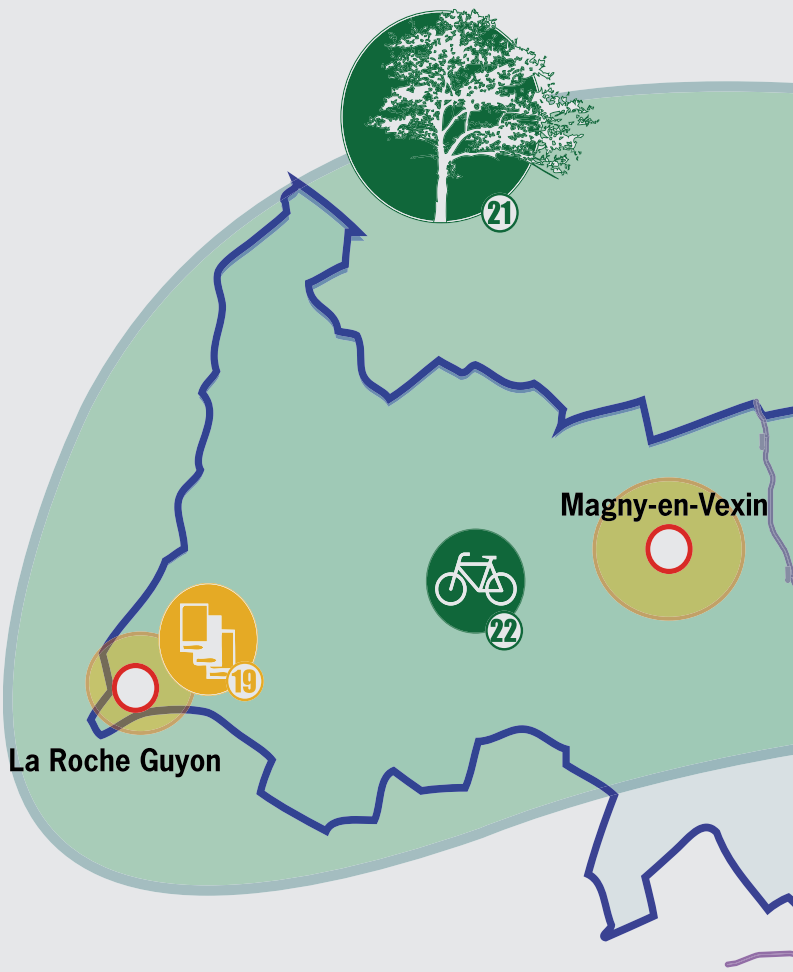

Concertation départementale sur le Grand Paris

Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise, mobilise les élus et les Valdoisiens pour inscrire le département dans le Grand Paris. Les nouveaux axes de transports indispensables pour les Valdoisiens sont un point clé de ce projet. C'est à partir de ce nouveau maillage que pourront se développer les pôles d'activités.

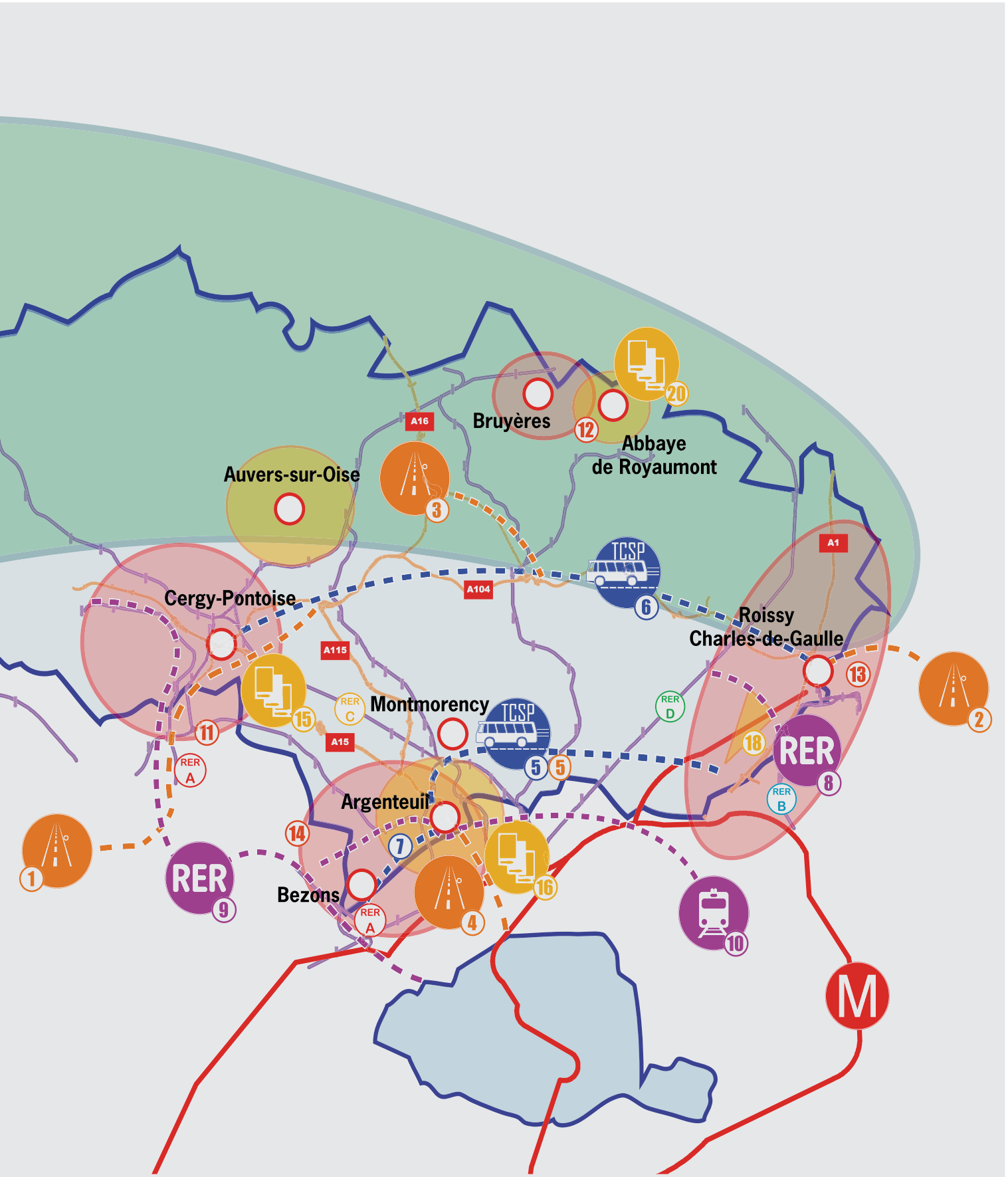
Bruyères
Abbaye
de Royaumont
Auvers-sur-Oise
Cergy-Pontoise
Roissy
Charles-de-Gaulle
Montmorency
Argenteuil
Bezons
A16
A104
A115
A15
A1
TCSP
RER A
RER B
RER C
RER D
RER 8
RER 9
M

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

L'aide du conseil général pour les parents valdoisiens

VO BÉBÉ, C'EST QUOI ?
Une aide financière du conseil général destinée aux parents valdoisiens, employeurs d'une assistante maternelle agréée, venant en complément de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

POUR QUI ?
Toute famille valdoisienne confiant son ou ses enfant(s) de 0 à 3 ans à une assistante maternelle agréée bénéficiant du complément de libre choix du mode de garde «assistante maternelle agréée» de la PAJE, avec un plafond de ressources fixé à l'équivalent de cinq SMIC annuel pour un enfant à charge.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/
Dès votre inscription en tant que bénéficiaire de l'aide de la Caisse d'allocation familiale, un courrier vous sera adressé pour vous demander l'autorisation de transfert de vos données personnelles de la CAF au conseil général (dans le respect de la loi informatique et liberté).

2/
Si vous souhaitez recevoir l'aide, il suffit de compléter le coupon «OUI» avec vos coordonnées et votre numéro d'allocataire et de le renvoyer au conseil général – bureau des assistantes maternelles – accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

3/
Le premier versement interviendra en fin de trimestre suivant le dernier paiement de la PAJE. Les règlements suivants interviendront régulièrement tous les trimestres jusqu'aux 3 ans de l'enfant.
Exemple : si vous avez touché le complément mode de garde pour les mois d'avril, mai et juin, vous recevrez donc l'aide VO Bébé, fin septembre, pour les trois mois donnés.

QUEL EST LE MONTANT QUE VOUS POUVEZ PERCEVOIR ?

Calculez votre barème depuis le 1er janvier 2009 selon vos ressources annuelles et le nombre d'enfants à charge. Trois tranches, trois montants : 60 €, 90 € ou 180 € par trimestre.

Barème applicable par le conseil général*	Montant trimestriel forfaitaire de l'aide à verser par le conseil général
– Ressources annuelles ne dépassant pas les limites suivantes : pour 1 enfant : 19 513 € ; pour 2 enfants : 22 467 € ; pour 3 enfants : 26 010 € ; pour 4 enfants: 29 554 €.	180 €
– Ressources annuelles comprises entre les montants suivants : pour 1 enfant : entre 19 513 € et 43 363 € ; pour 2 enfants : entre 22 467 € et 49 926 € ; pour 3 enfants : entre 26 010 € et 57 801 € ; pour 4 enfants : entre 29 554 € et 65 676 €.	90 €
– Ressources annuelles comprises entre les montants suivants : pour 1 enfant : entre 43 364 € et 62 250 € ; pour 2 enfants : entre 49 927 € et 74 700 € ; pour 3 enfants : entre 57 802 € et 99 600 € ; pour 4 enfants : entre 65 677 € et 112 050 €.	60 €

*Barème applicable par le CG (sur la base du dernier barème CAF en vigueur pour l'allocation PAJE – Complément de libre choix du mode de garde)

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ? /

Pour toute information complémentaire :
– Anne de Rocker
Bureau des assistantes maternelles
Tél. : 01 34 25 37 91
– Numéro Vert : 0 800 01 95 95
– vobebe@valdoise.fr

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Une meilleure insertion grâce au conseil général

LE RSA, C'EST QUOI ?

Une prestation financière qui fonctionne à deux niveaux : un filet de sécurité minimal fixé au niveau du montant actuel du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API) ; une aide financière qui complète les revenus modestes des personnes qui travaillent déjà.

À SAVOIR

– Le RSA est financé de manière partagée entre le conseil général et l'État.
– Le RSA est versé par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou les caisses de mutualité (MSA).
– Le RSA n'est pas limité dans le temps, tant que les conditions sont réunies.
– Le RSA entre en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA : faites une simulation en ligne sur le site www.caf.fr ou www.msa.fr. Munissez-vous des revenus de votre foyer et de l'ensemble des prestations perçues.

2/

Pour déposer une demande : si vous avez un droit, il faudra ensuite imprimer le formulaire, le compléter, le signer et le renvoyer à la CAF ou à la MSA, accompagné des pièces justificatives demandées. Pour vous aider à le remplir, contactez votre mairie ou les circonscriptions d'action sociale du département.

3/

Votre CAF ou votre CMA se chargera d'enregistrer votre demande et d'effectuer le versement de votre allocation RSA sur votre compte bancaire ou postal. Le premier versement interviendra le 6 juillet 2009.

QUI POURRA EN BÉNÉFICIER ?

Le RSA est soumis à la condition d'être âgé de 25 ans ou d'avoir des enfants à charge pour les moins de 25 ans. Il est attribué à deux catégories de Valdoisiens :

1/

Les bénéficiaires actuels du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API) et de certaines aides comme la prime de retour à l'emploi. Le RSA remplace à compter du 1er juin 2009 ces allocations.

2/

Les Valdoisiens qui travaillent déjà et dont les revenus sont modestes. Le RSA complète alors les revenus d'activité. En percevant le RSA, vous vous engagez à entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion sociale et professionnelle.

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ? /

Pour toute information complémentaire :
– Tél. : 0 820 25 95 10
ou 39 39 « Allô service public »
– www.valdoise.fr
– www.caf.fr
– www.msa.fr

Aux petits soins pour nos cours d'eau

Le conseil général se mobilise aux côtés de ses partenaires – région, agence de l'eau, communes, associations – afin que les cours d'eau du Val d'Oise puissent jouer leur rôle vital dans l'équilibre naturel et offrir à tous la beauté de leurs berges.

S'informer

La direction de l'environnement du conseil général met à la disposition des éducateurs du Val d'Oise des expositions pédagogiques sur «L'eau» et «Rivières et zones humides».

Pour des informations détaillées sur les rivières du Val d'Oise: 01 34 25 38 73, http://atlaseau.valdoise.fr

Le Val d'Oise comprend une vingtaine de rivières aux écosystèmes riches, outre la Seine et surtout l'Oise. Les protéger constitue un triple défi : il faut limiter la pollution chimique et bactériologique due à l'activité humaine, favoriser le développement d'habitats pour la faune et la flore aquatiques menacées par les polluants et la modification des cours des rivières, et permettre des activités comme le prélèvement d'eau, la navigation et les loisirs.

Améliorer la qualité de l'eau et de l'environnement

La principale source de pollution provient de l'assainissement collectif et individuel: il faut agir au niveau des réseaux et stations d'épuration. Les travaux nécessaires au contrôle et au traitement des rejets dangereux sont donc une priorité du conseil général. L'autre priorité est la restauration des berges pour préserver le bon état écologique sur tout le parcours des rivières. La plantation de végétaux sélectionnés pour assurer le maintien des berges de l'Oise, par exemple, ou la création de frayères pour la reproduction des poissons sont autant de mesures qui améliorent le milieu aquatique et le paysage.

Un engagement fort

Le conseil général travaille dans ce but en partenariat avec la région, l'agence de l'eau, les communes, le Parc naturel régional du Vexin français, les syndicats d'assainissement et de rivières. Il a ainsi créé, avec les collectivités riveraines, le Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise afin «de protéger les milieux naturels, rendre l'accès aux berges et lutter contre les inondations». Le syndicat renforce son action en lançant avec la Région un plan de 6 ans (2009-2015) d'un million d'euros par an, financé à près de 50 % par le conseil général.

450 km

de cours d'eau
dans le Val d'Oise

POINTS DE VUE

Michel Collin,
Président de l'Hameçon valdoisien, AAPPMA, Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Viarmes, Bruyères-sur-Oise, Asnières-sur Oise et Noisy-sur-Oise.

Quelles sont les relations entre votre association et le Syndicat mixte des berges de l'Oise ?
Notre association est membre du comité consultatif dont s'est doté le Syndicat mixte. L'association est intervenue pour la réalisation, entre autres, d'un parcours aménagé pour l'organisation de compétitions dans le respect des règles de la Fédération française de pêche sportive au coup. Le coût de ce chantier n'était pas dans nos moyens et un tel parcours faisait défaut. Sa réalisation est le fruit d'une communication avec les responsables du syndicat, qui en assure l'entretien régulier.

Comment votre association peut-elle contribuer à la protection du milieu aquatique ?
Les pêcheurs y sont sensibilisés. On nettoie régulièrement les berges, en particulier avant et après les concours. En outre, nous disposons de gardes bénévoles assermentés qui surveillent les berges et vérifient que les pêcheurs soient en règle. Nous participons à certaines actions de l'ONEMA comme les pêches électriques d'inventaire piscicole. Ce qui nous permet de constater le retour de quelques espèces comme la lotte, l'ablette, le goujon, et le barbeau… très sensibles à la qualité de l'eau ! D'autre part, nous sensibilisons les enfants à la nécessité de la protection de l'eau et d'une diversité du milieu aquatique en même temps que nous les initions à la pêche. Ces jeunes sont des scolaires comme pour l'Eau'Dyssée de l'Environnement qui réunit quelque 600 « primaires » en deux jours ou plus ponctuellement à l'initiative du corps enseignant.

Robert Antoine, directeur-adjoint de l'Association syndicale autorisée des riverains de Butry-sur-Oise
« Notre association réunit les riverains de Butry. Première en Val d'Oise, nous nous sommes engagés, aux côtés du Syndicat des berges de l'Oise, à céder le passage aux piétons le long de l'Oise. Nous participons financièrement à l'entretien des berges. Le Syndicat mixte en assure l'entretien et les riverains en conservent la propriété. C'est un bon accord qui ménage à la fois l'environnement, les propriétaires et les promeneurs. »

NB : depuis la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, les piétons sont reconnus au même titre que les pêcheurs comme ayant le droit de circuler sur la totalité des berges des cours d'eau domaniaux.

EN SAVOIR PLUS

Les principaux affluents de l'Oise dans le Val d'Oise sont situés dans la partie ouest du département.

RIVE GAUCHE

– L'Ysieux et la Thève, cette dernière se jetant dans l'Oise, à Asnières-sur-Oise.
– Le ru de Presles, qui se jette dans l'Oise à Mours.
– Le ru du Montubois qui constitue la limite communale entre Mériel et Méry-sur-Oise.
– Le ru de Liesse qui se jette dans l'Oise à Saint-Ouen-l'Aumône.

RIVE DROITE

– L'Esches, qui se jette dans l'Oise à Persan.
– Le Sausseron qui constitue la limite communale entre Parmain et Valmondois.
– La Viosne qui se jette dans l'Oise à Pontoise.

Dans la partie est du département, l'Aubette de Meulan, la Montcient, l'Aubette de Magny et l'Epte sont les principaux affluents et sous-affluents de la Seine dans le Val d'Oise.

Les jeunes mettent la main au pinceau

Nicolas Philotee, 17 ans, a participé au chantier-jeune d'Éragny-sur-Oise, subventionné par le conseil général : la rénovation de bâtiments sociaux pour financer un voyage collectif.

Depuis un an, Nicolas participe avec des copains du quartier des Arpents aux ateliers d'écriture organisés par l'association 2MesGarsWat : « Surtout du slam ou du rap. » Quand l'association lui a proposé le chantier, il s'est dit « Pourquoi pas ? » : cinq jours durant les vacances de février et de printemps consacrés à repeindre les cages d'escalier de son quartier, et au bout de l'entreprise, un projet de voyage de deux jours à Bruxelles, au parc Walibi. « Le chantier s'est bien passé et j'ai appris des choses ; des choses simples, mais que je ne savais pas : préparer la peinture, travailler proprement, passer le pinceau toujours dans le même sens… J'ai compris aussi que ce n'est pas un travail facile. » Et si ce n'est pas le métier qu'il désire faire, un autre chantier, ça oui, il est preneur !

INFOS PRATIQUES

Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général, s'engage auprès des jeunes des quartiers à travers ce projet. Chaque chantier se compose de 14 mineurs scolarisés (14-17 ans) et se déroule durant les vacances scolaires.

3 chantiers jeunes, cet été : Franconville (mosaïque), Jouy-le-Moutier (fresque), Croix-Saint-Sylvère (peinture halls et cages d'escalier).

Associations encadrant les chantiers :
– **2MesGarsWat :** 01 34 40 02 26
– **Conjugue :** 01 39 80 65 39
– **Aiguillage :** 09 50 03 06 80
– **ADSEA :** 01 30 38 10 66

Pour participer, consulter :
www.valdoisehabitat.fr
01 34 41 64 64

3 500 EUROS

En 2008, Val d'Oise Habitat a subventionné quatre chantiers d'été pour 44 jeunes pour une somme de 3 500 euros.

UTILE !

– Pour déposer une demande d'agrément, l'assistante maternelle doit s'adresser au centre de PMI le plus proche de son domicile.

– Pour connaître la liste des assistantes maternelles agréées, contacter le centre de PMI.

Informations sur les centres de PMI du Val d'Oise :01 34 25 35 64

- Pour s'informer sur VO Bébé, la nouvelle aide financière du conseil général pour les familles employant une assistante maternelle agréée, téléphoner au 0 800 01 95 95

Bébés bien assistés

Maria Rebuffel, assistante maternelle à Butry-sur-Oise, dit qu'elle exerce un beau métier qui conjugue savoir-faire professionnel et bonheur de participer à l'éveil des tout-petits.

Les enfants, c'est pour Maria une affaire de toujours : aînée de quatre, monitrice à l'adolescence, infirmière en pédiatrie clinique avant de devenir assistante maternelle en 1998 pour pouvoir rester avec ses trois enfants. « À l'époque, la formation se faisait sur le tas. » Après son déménagement dans le Val d'Oise, elle reprend son premier métier mais très vite demande un second agrément : « Il faut à présent 60 heures de formation avant d'exercer : juridique, psychologique, technique. On réfléchit sur nos motivations, on apprend à ne pas empiéter sur l'éducation des parents, mais à la compléter. » Elle apprécie que le conseil général soit exigeant avec cette formation et veut aller plus loin en se formant aussi pour l'accueil des enfants handicapés : « J'ai déjà travaillé avec eux. Il faut de la patience, mais ils progressent, comme les autres… La vie est faite de rencontres, et je suis une de ces rencontres dans la vie de ces bouts de chou. C'est passionnant ! »

120 HEURES

de formation au total pour devenir une assistante maternelle agréée.

3 JOURS

de formation pour l'accueil des enfants handicapés.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

ASNIÈRES-SUR-OISE MUSIQUE

Les « Fenêtres sur cour(s) » de Royaumont

Royaumont invite à découvrir le travail en cours des artistes qui séjournent à l'abbaye. Ses « Fenêtres » sont ainsi devenues un rendez-vous incontournable des amateurs de création musicale et chorégraphique. Le 16 juin, Andy Emler et le Mega Octet improvisent des musiques orales dionysiaques et jubilatoires ; le 10 juillet, Ruben Lifschitz dirige des œuvres de Poulenc et Chabrier ; le 12, l'ensemble La Chapelle Rhénane accompagne de jeunes artistes dans *La Passion selon saint Matthieu* de Bach ; le 19, l'ensemble Lunaisiens se confronte à l'opéra-comique *Zémire et Azor,* de Gréty ; le 30, les Demoiselles de Saint-Cyr prêtent leurs « voix célestes » à des chants religieux ; le 31, l'ensemble Musica Nova décrypte les motets médiévaux de Guillaume de Machaut. Enfin, le 15 août, l'atelier Transforme travaille sur la perception dans la chorégraphie.
Entrée libre sur réservation.
01 34 68 05 50

EN BREF

ARGENTEUIL

Rencontres départementales de théâtre contemporain pour la jeunesse

L'Adiam a invité trois classes du Val d'Oise, encadrées par trois artistes à s'initier à la création théâtrale durant l'année scolaire.
Le fruit de leur travail sera présenté le 16 juin au Figuier Blanc.
01 34 25 30 67

FOSSES

Le Bal des Martine
Le bal populaire superbement mis à neuf : valses farouches, salsa caliente, slows irrésistibles.
Le 20 juin à 20 h 30, espace Germinal.
01 34 72 88 80

VAURÉAL

Y&T + Tigertailz
Hard rock avec les Américains Yesterday & Today et les Britanniques Tigertailz.
Le 17 juin à 20 h 30, Le Forum.
01 34 24 71 71

À VOS AGENDAS

CHAUSSY CONCERTS

« ElleS » entrent dans la danse

Les jardins magiques de Villarceaux accueillent la « Fête des Amazones » dans le cadre du Festival d'Ile-de-France, consacré cette année à «ElleS» et aux différentes conceptions de la « féminité». Des artistes venues des quatre continents leur donnent voix et corps.

Le 6 septembre à 12h30, domaine de Villarceaux.
01 58 71 01 01

VAL D'OISE OPÉRATION KARTING

Le coup d'envoi est donné

Cette année, l'opération qui se déroule jusqu'en octobre comporte pour les phases qualificatives et la finale trois épreuves : un circuit de karting, un circuit de cyclomoteur et un jeu sur la sécurité routière afin de préparer les jeunes au BSR.

Prochains rendez-vous : le 17 juin à Bernes-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise, le 24 juin à Goussainville, et le 1er juillet à Vauréal.
01 34 25 30 75

CERGY

« Tant d'espace entre nos baisers »

Ou comment la modernité interfère dans la communication entre les êtres. Le Théâtre 95 a invité des élèves du conservatoire à rayonnement régional à participer à la création de cette pièce de Joël Dragutin, mise en scène par Xavier Maurel.

Les 10, 11 (à 21 h) et 12 juillet (à 16h).
01 30 38 11 99

JOUY-LE-MOUTIER

Petite messe solennelle

Un joyau de la musique sacrée signé Gioacchino Rossini. Le chœur du conservatoire à rayonnement régional est dirigé ici par Caroline Gaulon.

Le 16 juin à 21 h au théâtre de Jouy.
01 34 41 42 53

SARCELLES

Teenager en concert

La comédie musicale et la troupe sarcelloise créées par Jean-Pierre Salmon fêtent leurs 20 ans.

Le 20 juin à 20h30, salle André-Malraux.
01 34 38 20 51

TAVERNY SAINT-GRATIEN

Concert Antonin Dvorak

Messe en ré majeur op 86 et *Te Deum op 103*, à Notre-Dame de Taverny, le 27 juin à 21 h, avec la chorale La Joie de Vivre, et à l'église de Saint-Gratien, le 28 juin à 17 h, avec la chorale Sainte Cécile.

01 34 18 16 28 (Taverny) et 01 39 89 20 11 (Saint-Gratien)

THÉMÉRICOURT

Le 7e Festival du Vexin

fait escale à l'église de Théméricourt, le 5 juillet : Mozart, Beethoven et Debussy interprétés par Augustin Demay (violon) et Dimitris Saroglou (piano).

À 16h30.
09 50 75 89 49

CD

Musiques de films en VO

Dix titres célèbres composés par neuf grands musiciens qui ont écrit dans le Val d'Oise, de Kosma à Delerue ou Legrand… Un hommage du conseil général à ces artistes qui font partie du patrimoine du département.

01 34 25 30 65

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

AUVERS-SUR-OISE ART

Hommage au docteur Gachet

Deux artistes dialoguent chez le docteur Gachet dans le cadre des célébrations du centenaire de sa mort : Paule Praud, peintre et graveur, comme lui, fait naître de son burin des bouquets tout en légèreté, tandis que Franck Rousseau invente des monolithes de porcelaine ou de céramique comme autant de contrepoints poétiques à la nature qu'il aimait tant.

Jusqu'au 25 octobre, Maison du Docteur-Gachet, site culturel du conseil général.
01 30 36 81 27

ÉCOUEN HISTOIRE

Être belle à la Renaissance

La beauté est une affaire de culture «fabriquée» à l'aide de cosmétiques et de soins. Le musée national de la Renaissance confronte de manière inédite ses tableaux à la culture matérielle et aux témoignages livresques pour montrer comment les dames s'efforçaient de répondre aux canons de l'époque. « Le bain et le miroir. Soins du corps et cosmétiques à la Renaissance ».

Jusqu'au 21 septembre, musée national de la Renaissance.
01 34 38 38 50

GUIRY-EN-VEXIN ART ET CULTURE

Le verre, « matériau de la mémoire »

2500 ans, et toujours aussi indémodable ! Mieux encore, le verre raconte des histoires, à découvrir au musée archéologique, site du conseil général. Celle des tombes antiques et médiévales du département, pour commencer ; puis, grâce aux prêts de grands musées, l'évolution des techniques, formes et usages. L'exposition chavire alors : des créateurs contemporains s'emparent de ces histoires pour en offrir une vision sublimée, hyperréaliste ou fantastique ; Joan Crous réinterprète les poubelles du Louvre, remplies des rebuts luxueux de la vie de cour ; Antoine Leperlier crée des tabernacles profanes inspirés des reliquaires du passé ; Venise et la Bohême suscitent, à leur tour, des imitations insolites. Les salles d'exposition permanente ne sont pas en reste, investies par les installations temporaires de Leperlier, Martine et Jacki Perrin et Jean-Pierre Umbdenstock.
« Mémoires de verre. De l'archéologie à l'art contemporain. »
Du 7 juin au 31 décembre, Musée archéologique départemental, à Guiry-en-Vexin – 01 34 67 45 07

15 000
ouvrages, de 1830 à nos jours, sont conservés au musée de l'Éducation du Val d'Oise, un site culturel développé et soutenu par le conseil général.

GRISY-LES-PLÂTRES ART

« À l'aube, les fées jardinent ! »

Ces fées, créées par Tao Guével, sont des bouquets monumentaux en verre coloré qui jouent avec la lumière et les fleurs du délicieux Jardin de campagne de Nathalie Becq, ouvert depuis plusieurs années à l'art contemporain avec l'aide du conseil général. Les fées jardinent tout l'été.
Jusqu'au 3 octobre, Jardin de Campagne.
01 34 66 62 87

50
acteurs, 400 figurants, 700 bénévoles participent au spectacle proposé par l'association Autour de Leonardo, soutenue par le conseil général.

ÉCOUEN SPECTACLE

Voyage dans le XVIe siècle

L'association Autour de Leonardo propose de remonter au temps de François Ier et Henri II lors d'un parcours-spectacle, «Anne de Montmorency, seigneur d'Ecouen». Instructif et magique !
Tous les vendredis et samedis soir du mois de juin, dans le parc du château.
09 53 83 50 08

À VOS AGENDAS

MONTMAGNY
Les cerfs-volants
Ils s'envolent sur les photos d'Alain Grandjean au centre culturel ART'M.
Jusqu'au 8 juillet, entrée libre.
01 39 83 78 83

PARMAIN
Rencontres artistiques
45 artistes investissent l'atelier de la Poule bleue.
Les 20 juin de 11 h à 20 h et 21 juin de 11 h à 19 h, entrée libre.
06 08 13 07 75

PONTOISE
Otto Freundlich 1878-1943
Le musée Tavet recevait en 1968 le fonds de l'atelier de l'un des créateurs de l'art non figuratif, mis au ban par les nazis. Il le présente ici avec ses acquisitions ultérieures et des œuvres de collections publiques et privées.
Jusqu'au 27 septembre.
01 30 38 02 40

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Une histoire de l'école
Le musée de l'Éducation du Val d'Oise expose ses collections jusqu'en 2011 : du porte-plume à l'ordinateur, le visiteur explore la riche histoire de l'éducation publique. Musée de l'Éducation, site culturel du conseil général.
01 34 64 08 74

VAURÉAL
Points de vue
Céline Hubert-Voyron étudie le corps humain de différents points de vue qui lui confèrent dynamisme et mystère.
Du 3 au 21 juin, au Forum.
01 34 24 71 71

À LIRE

Parc naturel régional Oise-Pays de France
Une arcadie de 600 km², protégée de la pression urbaine depuis 2004. J.-L. Andreani et M. Verbrughe décrivent le défi que cela représente.
Édition Le Trotteur ailé.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

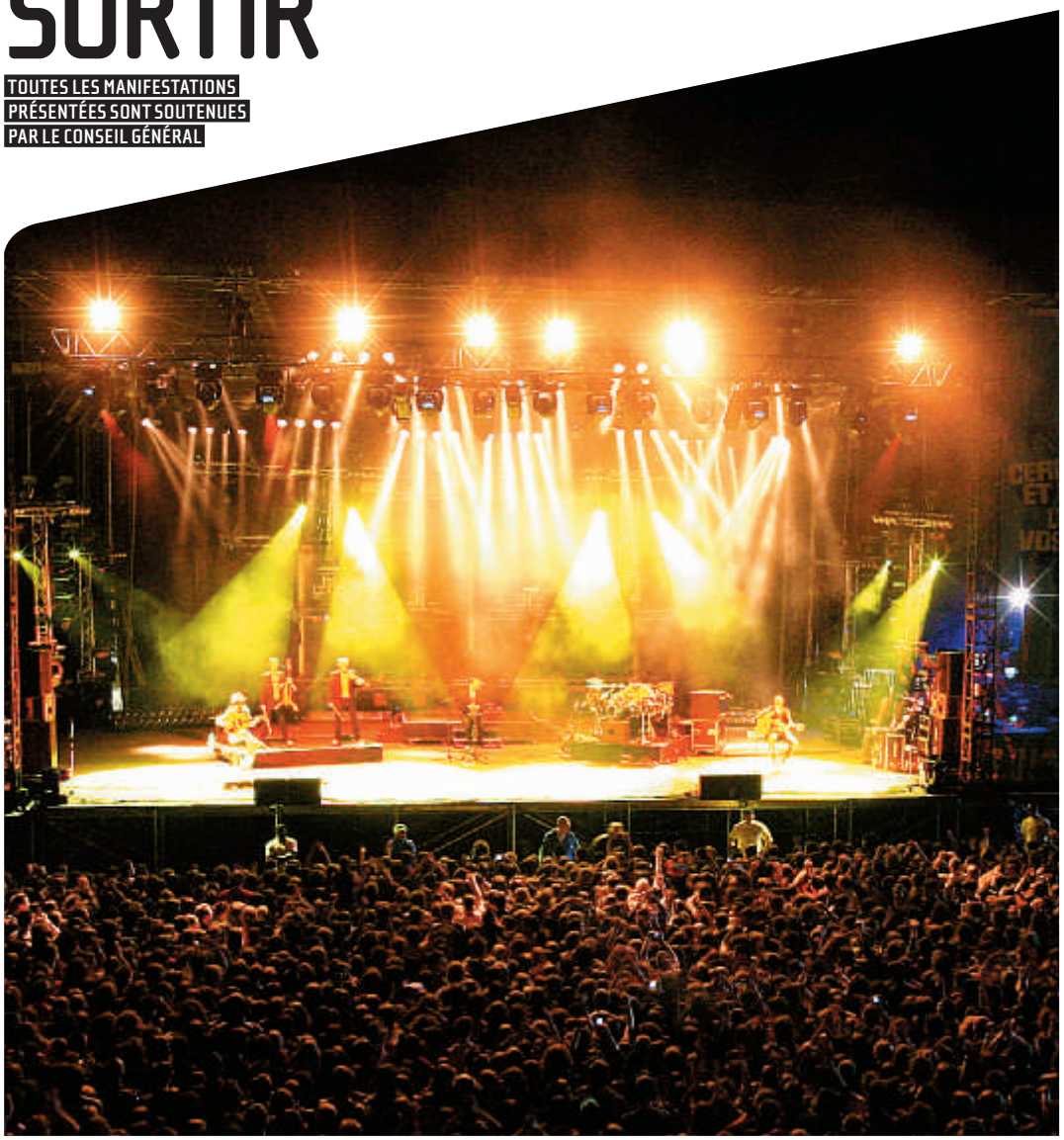

CERGY-PONTOISE MUSIQUES ACTUELLES

Furia Sound fait fureur !

13e édition de ce festival qui attire les foules de l'Hexagone autour de musiciens des quatre coins du globe sur l'herbe de la base de loisirs. Il se veut « alternatif, populaire et décoiffant, iconoclaste et festif à la fois, mais jamais trop sérieux » ! Et bien sûr, carrefour de toutes les musiques actuelles. La version 2009 mise sur des artistes confirmés – Thomas Dutronc, Abd al Malik, Arthur H, Grand Corps Malade, Thomas Fersen, Les Ogres de Barback, Herman Dune, Gossip, Mogwai, Emiliana Torrini… pour n'en citer que quelques-uns –, mais elle propose toujours découvertes, créations et exclusivités. Avis aux amateurs : Capleton, Steel Pulse, The Go ! Team, Gabriella Cilmi, Mono, Dillinger Escape Plan, Tunng, Isis, Suicidal Tendencies y donneront leur unique concert festivalier de l'été ! Bonnes vibrations, village associatif et camping à dix minutes…
Les 4 (13h) et 5 juillet (12h).
01 34 20 02 02 ou www.furia.tm.fr

EN BREF

CHAUSSY

« Farces et attrapes, scènes de la vie au Moyen Âge »
par le théâtre en Stock, au domaine de Villarceaux.
Le 12 juillet à 17h.
01 53 85 51 85

VAL D'OISE

Caravane de Jazz manouche
Jusqu'au 20 juin, concerts de jazz manouche dans les bibliothèques de Beaumont, Cergy, Groslay, Taverny. Une exposition, une conférence et un conte musical en prime.
01 30 40 55 03

VILLIERS-LE-BEL

Spectacles de rue Festival des arts de la rue
Deux jours en compagnie de musiciens, magiciens, marionnettistes, amuseurs publics : le 14 juin pour que les « Trocs et Puces » du parc Jean-Vilar soient plus qu'une brocante, et le 20 juin pour que la Fête de la Ville au parc des Sports soit un vrai moment de partage.
01 34 04 13 30

À VOS AGENDAS

LA ROCHE-GUYON ART

Rêves et curiosités

Deux expositions complémentaires au château de la Roche-Guyon, établissement culturel développé et soutenu par le conseil général : l'une présente un réel quasiment abstrait dans 30 dessins de Roland Schär inspirés d'objets du cabinet de Curiosités du château ; l'autre montre un surréel totalement réaliste dans 36 tableaux de Christian Broutin, où le Mont-Saint-Michel s'inscrit dans des paysages fantastiques.
Jusqu'au 27 septembre.
01 34 79 74 42

CERGY SPORT NATURE

Week-end sport et nature en famille

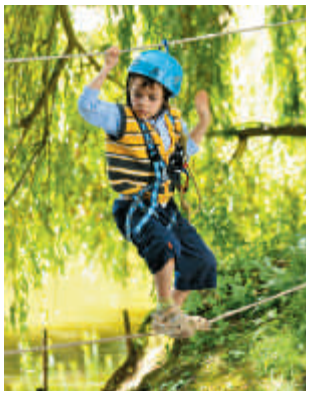

Découvrez le temps d'un week-end des sports de nature en famille dans le cadre du Parc naturel régional du Vexin français. Les associations et comités sportifs valdoisiens se mobilisent pour proposer animations, initiations et démonstrations de disciplines nautiques, aériennes et terrestres. Mettant en avant les atouts nature du Vexin français, cette manifestation organisée par le conseil général vise également à sensibiliser le public à des pratiques respectueuses de l'environnement.
Les 4 et 5 juillet, de 10h à 18h à la base de loisirs de Cergy, à la maison du Parc à Théméricourt et à l'aérodrome de Chérence.
0 810 16 40 45

ASNIÈRES-SUR-OISE

Transdépartementale

Une randonnée de 14 km sur les traces de Saint-Louis, le 14 juillet, à 16 h. Bal et feu d'artifice en clôture.
01 30 35 81 82

BOUFFÉMONT

Basket : Grand Open 3X3

Parrainé par Yohann Sangare, meneur de l'équipe de France Pro A, c'est l'un des plus importants tournois du Val d'Oise, ouvert à tous.
Les 27 et 28 juin.
Inscriptions : http://bacbasket.free.fr/blog/

CORMEILLES-EN-PARISIS

Art'isme

Une fête aux champs, animée par des artistes, des comédiens et des musiciens pour informer le public sur l'autisme.
Le 21 juin dès 9h, ESAT La Montagne.
01 39 78 13 26

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Expositions

Dominique Petitgand expose ses pièces sonores à l'abbaye de Maubuisson jusqu'au 31 août. Le jardin accueille aussi pour la 6e année les œuvres des étudiants de l'École nationale supérieure d'art Paris/Cergy,
du 6 au 29 juin.
01 34 64 36 10

SANNOIS

6e bourse d'échanges multi-collections

Organisée par l'amicale du centre de secours, sur le thème « les sapeurs-pompiers ».
Le 14 juin de 9 h à 19 h.
01 39 98 50 90

SARCELLES

12e marche de la rivière

Randonnée le long du Petit-Rosne le 14 juin : départs à 7h45 d'Arnouville, et à 9h30 de Près-sous-la-ville. Arrivée au stade Léo-Lagrange pour un déjeuner champêtre.
01 39 90 68 86

THÉMÉRICOURT

Jeux d'antan aux châteaux

« L'âge d'or du village », jeux d'autrefois et spectacle des animaux de la ferme,
le 19 juillet, de 10 à 18h.
01 34 48 66 00

VAL D'OISE

Les boucles du Val d'Oise

Au programme de cette épreuve cycliste soutenue par le conseil général, trois étapes dont un contre-la-montre.
Les 20 et 21 juin.
01 34 73 14 52

CIRQUE

C'est le moment de réserver vos places pour le Festival international du cirque du Val d'Oise, les 25, 26, 27 septembre à Domont. Ce Festival, soutenu par le conseil général, réserve pour sa dixième édition une magnifique programmation.
01 39 91 86 65

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA MAJORITÉ DE GAUCHE

Élus socialistes et apparentés
Les Valdoisiens sont aussi des «Grand Parisiens» !

• Dès juillet 2008, nous évoquions la question essentielle du Grand Paris en écrivant : « Notre majorité n'a qu'un seul objectif : s'inviter au débat du Grand Paris pour y défendre le Val d'Oise ».

• Aujourd'hui nous sommes à l'heure des premiers arbitrages et le compte n'y est pas. Les grands ordonnateurs du projet présidentiel ont réduit notre territoire de 1,2 million d'habitants à la plate-forme aéroportuaire de Roissy et à une forêt ! C'est scandaleux et nous avons décidé de nous battre car les projets ne manquent pas notamment en matière d'infrastructures. Nous sommes prêts à en discuter avec le secrétaire d'Etat compétent Christian Blanc.

• **Mais revenons un instant sur cet incroyable scénario** qui voudrait nous faire jouer un rôle de figurant. La droite valdoisienne si prompte à attaquer la moindre de nos propositions depuis un an, porte une lourde responsabilité sur l'absence du Val d'Oise dans le concert du Grand Paris. Pendant que la région dirigée par Jean Paul Huchon préparait le Schéma directeur de la région Ile de France avec une large concertation, la droite aux affaires menait un combat politicien avec les Hauts de Seine, les Yvelines et l'Etat lui-même pour affaiblir le conseil régional. En chemin, ils ont oublié les intérêts du Val d'Oise et sont aujourd'hui les seuls à vanter le projet actuel.

• **En septembre 2007, l'Etat pointait le coût du SDRIF évalué à 35 milliards d'euros** et s'interrogeait sur la capacité de financement des collectivités publiques. C'était le discours d'avant la crise, avant que le président de la République ne reprenne ce chiffre à son compte. Et sur cet énorme budget, il n'y aurait quasiment rien pour le Val d'Oise ? C'est inimaginable.

• **Pour être concret et ne pas attendre d'hypothétiques réalisations à 30 ans,** des projets en matière d'infrastructures de transports existent et attendent leurs financements, exemples :

– Améliorer les lignes de RER A, B, C et D et les lignes Paris Nord et Paris Saint Lazare. Le STIF (syndicat des transports d'Ile de France) y est prêt avec les départements, mais il manque toujours la contribution de l'Etat,

– Le barreau ferroviaire de Gonesse entre les RER B et D

– Le bouclage de la Francilienne, la réalisation du boulevard du Parisis, etc.

• **Notre majorité est déterminée à proposer la mise en chantier rapide de ces projets qui permettront** l'amélioration des conditions de vie des Valdoisiens à court et moyen terme.

Gérard Sebaoun - Président du Groupe PS et apparentés.

www.pscg95.com

Élus communistes
Aidons les jeunes !

Les jeunes sont parmi les premières victimes du capitalisme : chômage, précarité dans l'accès à l'emploi, au logement ou à la santé. Et **le gouvernement s'attaque à leur avenir par tous les bouts.** A tel point que beaucoup souffrent des maux de cette société libérale : les lycéens, les étudiants, les chômeurs, les jeunes dits des quartiers, les jeunes travailleurs, les jeunes familles… **Les 18-24 ans sont ceux dont le taux de pauvreté est le plus élevé :** 21 % d'entre eux vivaient avec moins de 880 euros par mois en 2006. Le chômage touche au moins 20% d'entre eux. Ce sont les premières proies de l'emploi précaire : 70 % de ces embauches se font en CDD. **Les services sociaux de nos villes, de notre département, les associations caritatives tirent régulièrement la sonnette d'alarme :** il y en a de plus en plus sans toit, de plus en plus pauvres… Leurs aspirations fortes d'aujourd'hui c'est d'avoir une bonne formation, un emploi stable, bien rémunéré, intéressant mais qui n'empêche ni vie de famille, ni l'épanouissement personnel. Ce travail, ce salaire décent, c'est la possibilité de se loger, de se soigner et d'entrer enfin dans la vie adulte. C'est pourquoi, **nous entendons, à la place qui est la nôtre, contribuer à valoriser leur créativité, à les aider à surmonter leurs difficultés, à s'impliquer dans la vie de la cité, à être acteurs des luttes à mener pour la transformation de leur vie et de la société.**

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons

Marie-José Cayzac, conseillère générale, adjointe au maire d'Argenteuil

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

Force de propositions !

• Le débat sur le « Grand Paris » aurait pu donner l'occasion à la majorité socialo-communiste de nous proposer leur vision du développement du département pour les 20 prochaines années. Or, aujourd'hui, plutôt que de regarder ce projet comme une chance historique, elle a choisi l'attitude de l'enfant gâté qui boude parce qu'il n'a pas eu le cadeau attendu. Ce n'est ni digne, ni à la hauteur des enjeux du moment !

• Diriger un département, cela implique de le gérer correctement mais cela exige aussi de savoir où on veut amener le territoire que l'on a sous sa responsabilité. Or, en matière de vision d'avenir, le constat est que l'actuelle majorité n'en a pas ! Sinon, comment expliquer qu'au lieu de s'exprimer sur les dossiers de fond, les élus socialistes passent leur temps à commenter les positions prises par l'opposition ou à parler exclusivement des questions de politique nationale ? Depuis mars 2008, nous n'avons pas eu un seul vrai débat sur l'avenir du département, pas une seule idée nouvelle apportée par la majorité. En somme, cette majorité s'est montrée jusqu'à présent incapable de se projeter dans l'avenir.

• Aujourd'hui, le président du conseil général lance un appel à tous les élus pour l'aider à porter les projets en matière de transports ferroviaires. Outre l'aveu de son incapacité à défendre les Valdoisiens, cela relève de la farce ! Cette majorité, pour des raisons politiques essentiellement et en dépit de nos interpellations répétées, n'a pas poursuivi le combat que nous menions contre la région et a accepté toutes ses décisions, y compris lorsqu'elles n'avantageaient pas le Val d'Oise... Venir nous demander aujourd'hui de l'aide pour faire bouger la région sur le sujet du transport, cela relève de la mascarade sinon de la grossière manipulation !

• Il est aussi habile de tenter de réduire le débat sur l'avenir du Val d'Oise aux seuls problèmes actuels. S'il y a bien urgence à agir, il faut aussi préparer l'avenir ! Et là, l'actuelle majorité porte une très grande responsabilité car ne rien faire, c'est condamner le Val d'Oise à être un département de second rang.

• Elle n'a d'ailleurs aucune excuse pour ne rien faire car de nombreux projets existent : certains font déjà l'objet de concertations approfondies et n'attendent plus aujourd'hui que le courage politique pour être mis en œuvre. Par exemple, sur la politique routière, des projets, amorcés par la précédente majorité, sont au point mort depuis mars 2008 : c'est le cas de l'achèvement de la «Francilienne» à l'ouest, comme du boulevard du Parisis au centre du département, qui devraient permettre aux Valdoisiens de circuler enfin dans des conditions acceptables. Il en va de même pour le raccordement direct de la A 15 au périphérique parisien, qui mettrait fin à cette insupportable injustice faite aux Valdoisiens qui ont la seule autoroute qui ne débouche pas directement sur Paris…
Sur les collèges, l'arrivée des nouvelles technologies devrait conduire le département à mener une réflexion de grande ampleur sur l'équipement non seulement des établissements scolaires mais aussi des familles. Là aussi le silence de la majorité est assourdissant ! Et il y en aurait autant à dire sur les transports ferroviaires, l'éducation, le logement, les entreprises, la sécurité…

• Mais puisque la majorité refuse de débattre avec nous de l'avenir du département, nous provoquerons ce débat sur la place publique. Et chaque Valdoisien, chaque Valdoisienne devra y participer !
C'est pour faire ces choix d'avenir que les Valdoisiens donnent mandat aux élus. Ne pas assumer ce mandat, c'est trahir le vote des électeurs ! La majorité devra en rendre compte le moment venu !

+ d'infos sur le groupe UVO : www.unionpourlevaldoise.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL : communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président : Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot :
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun :
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet :
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre :
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris :
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari :
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller :
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton :
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret :
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine :
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard :
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin :
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier :
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy :
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Marie-José Cayzac :
déléguée auprès du président chargé de la démocratie de proximité

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 3977

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

VO bébé : 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RMI/RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Mission prévention
Mission sécurité
01 34 25 33 67

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Le médiateur règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS ?*

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS – **Directeur de la publication :** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef :** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction :** Christelle Boucneau. Tél. : 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédacteurs :** Sabine Bosio Valici, Fabiola Sustendal. **Conception-réalisation :** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél. : 01 40 41 56 63. **Photographes :** D. Blondin, Y. Boucaud, J-Y Lacôte, A. Lebon, J. Nunes, T. Ozil, P. Phantay, J.-M. Treuil. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 471 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

val d'oise le département

Avec le Conseil général le permis c'est moins cher!

Jusqu'à 600 €* pour les moins de 26 ans

"Investir aujourd'hui pour l'avenir du département le plus jeune de France"

Didier ARNAL, Président du Conseil général

www.valdoise.fr

0800 88 10 14

Appel gratuit depuis un poste fixe

* Aide forfaitaire versée pour un jeune de moins de 26 ans passant son permis B pour la 1ère fois. Versement de l'aide sous réserve de la recevabilité de la demande et de la réussite du code et du permis. Détermination du montant de l'aide versée selon les revenus du jeune ou ceux de sa famille (Trois montants possibles : 600 €, 300 € ou une aide plancher de 100 €, attribués en fonction de ces différents critères).

Kaire 09-152 - 01 30 30 16 02